

Objectifs

Valider ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux
Mesurer les risques d'endommagement
Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs
Préparer et obtenir l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Public

Toute personne chargée d'exécuter des travaux à proximité de réseaux aériens, enterrés, ou aquatiques
Les personnes en situation de handicap ou en difficulté peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Prérequis

Connaissances préalables requises dans le vocabulaire et techniques associés aux ouvrages de réseaux
Présenter les aptitudes médicales requises
Être âgé de 18 ans minimum
Savoir lire et écrire le français

Durée

1 jour (7h de formation)

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en présentiel
Une formation théorique de 6 heures en salle, notion théorique, échange, questions réponses et entraînement au passage du QCM AIPR (1 heure)

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

L'intervenant est expérimenté dans le domaine des réseaux et agréé par le Ministère de l'Environnement

Modalités et délai d'accès

Avoir satisfait aux prérequis
Délai fonction de vos solutions de financement et de nos plannings

Lieu

Au sein de nos agences, organismes partenaires répartis partout en France ou dans vos locaux

Documents délivrés

- Evaluation sous forme de QCM réalisée à la fin de la formation
- Certificat de réalisation
- Si réussite au test QCM, une attestation de compétences relative à l'Intervention à Proximité des Réseaux sera délivrée.
- Durée de validité : 5 ans

Programme théorique :

Contexte et réglementation :

- ~ Présentation de l'AIPR : Les obligations des différents acteurs
- ~ Les réseaux et travaux concernés par l'AIPR

Procédures pour la mise en œuvre du chantier :

- ~ Les documents nécessaires – Le marquage piquetage
- ~ Les compétences des personnels - Les actions de prévention
- ~ Les procédures DT-DICT - Principes généraux de préventions
- ~ Les opérations sur chantier - Les cas particulier des travaux urgents

Procédures au cours du chantier :

- ~ Les arrêts de chantier : cas d'arrêt de chantier, responsabilités
- ~ L'application du guide technique
- ~ Application de la règle des 4A (arrêter, alerter, aménager, accueillir)

formulaire de constat contradictoire :

- ~ Les dommages : responsabilités, formulaire de constat de dommage
- ~ Mesures à respecter en cas d'accrochage

Travaux à proximité des réseaux :

- ~ Les moyens de protections - Les règles de sécurité
- ~ Les éléments de réseaux visibles sur le terrain
- ~ Savoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues
- ~ L'obligation de récolement
- ~ Mesures à respecter en cas d'accident

Conclusion

- ~ Examen AIPR - Certificat de réalisation

Contact

Tél : 02.37.26.35.15

Mail : formation@riwal.com